



Vélizy, le 19 septembre 2013

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2013
À 20 HEURES

Lieu : salle des associations au complexe sportif Wagner.

Etaient présents les membres du bureau suivants :

Yves COLMERAUER	Président
Marie-Line PHILIPPE	Secrétaire
Jean-Marc VIÉ	Trésorier

Sont présent(e)s ou représenté(e)s :

Muriel BOULET, Sarah BRUYANT, Patricia BUCHART, Laure CANN, Catherine CARDOSI, Isabelle CHAILLET, David DEFIANAS, Maurine DELHAYE, Delphine EVESQUE, Eva HUMAIR, Martine JEANDEL, Claude ou Guy LEBRUN, Patrick ou Florence LEXTRAIT, Sylvie MARTI, Frédéric MAZENQ/BERNARD, Madeleine MICHELET, Jennifer NEANT, Najim OUIHIA, Muriel PARISSIER, Stéphanie PRIME

Soit 23 personnes présentes à jour des cotisation 2012-2013.

Etaient présentes sans participation aux votes :

Michèle VIÉ, Alice BERGER-CIAIS (future adhérente).

La feuille de présence a été signée. L'assemblée générale ordinaire est déclarée ouverte par le Président Yves COLMERAUER à 20H15.

❶. Présentation du rapport moral, d'activité et financier :

Préambule

Le président a d'abord rappelé que peu de changements sont intervenus depuis la dernière AG en février 2013.

Dans les faits on constate la poursuite des activités légumes, œufs et poulets et l'arrivée de nouveaux contrats pain/Farine, Fruits et dernièrement, la venue d'un producteur de Miel pour nous présenter ses produits.

En février 2013, nous avons souligné le fait que le local prêté par la commune pour les distributions ne serait plus mis à notre disposition après les vacances, la mairie redoutant d'être accusée de faire du tort

aux commerces locaux. Nous avons donc rencontré le maire de Vélizy pour lui expliquer pourquoi la démarche des amapiens ne revient pas à avoir une activité commerciale au sein de locaux municipaux mis à disposition. En effet, la relation contractuelle des amapiens avec les producteurs qu'ils connaissent et soutiennent ne peut pas être assimilée à un acte de consommation ordinaire.

De plus, par la participation des adhérents, l'association favorise les relations entre habitants. Elle œuvre donc aussi pour le vivre ensemble. C'est aussi l'un des objectifs recherchés dans l'agenda 21.

À l'issue de cet entretien, il a été convenu que le local serait mis à notre disposition tant que nous en aurions besoin.

Au cas où le Club House Wagner ne serait plus utilisable par Bon Amappétit, une adhérente avait proposé fin 2012, de mettre à disposition un local lui appartenant mais en cours de construction.

Ce local privatif est certes moins bien situé sur la commune mais présente l'avantage d'une part d'une disponibilité plus grande en termes d'amplitude horaires et d'autre part de donner la possibilité d'y entreposer le matériel nécessaire aux distributions.

L'inconvénient majeur de cette solution étant de mettre Bon Amappétit dans une relation de dépendance vis-à-vis d'un local privatif pour l'organisation des distributions.

Transporter et transmettre le matériel de distribution est un point de fonctionnement qui pose problème à un certain nombre d'adhérents.

La secrétaire propose d'interroger le service des sports pour pouvoir entreposer ce matériel dans le local. Un amapien a proposé de donner une cantine fermée à clefs.

Il est rappelé que la personne qui récupère le sac en fin de distribution, doit prévenir les permanents de la semaine suivante pour qu'ils viennent le récupérer. Pour cela il lui faut consulter le planning des distributions et prendre les numéros de téléphone sur les listes de distribution rangées dans le sac.

Notre association a participé à la manifestation « Les jardins de Louvois », nous y avons recueilli 2 intentions de contrats qui seront prioritaires.

Nous avons participé à « La fête des associations » et avons recueilli 64 intentions d'adhésions contre une dizaine l'an dernier.

Pour les nouveaux adhérents légumes, nous avons convenu en réunion de bureau avec les référents un tirage au sort au cas où les capacités des producteurs seraient insuffisantes pour satisfaire toutes les demandes.

Rick, notre producteur de pain et farine était présent et nous a expliqué la provenance des produits bio conformément à la norme pour le pain d'appellation bio. Par exemple les figues (Turquie), les olives (Grèce), le pavot les graines de courges (Maroc), raisin (Espagne) et le lin (France) sont tous fournis par des entreprises certifiées bio. En cas de pénurie, sur un ingrédient comme les noix par exemple, la norme l'autorise à utiliser dans la limite de 4% des ingrédients non certifiés bio.

Le prochain contrat pain débute le 3 octobre. La signature et 4 chèques doivent être remis au + tard le 30 septembre.

Rapport moral

Conformément à nos statuts, notre AMAP assure bien sa relation entre les producteurs et les consommateurs.

« L'association a pour objet de maintenir et de promouvoir une agriculture de proximité, humaine, écologiquement saine, socialement équitable et économiquement viable, avec des coûts de gestion et de transports minimales, en regroupant des citoyens consommateurs autour de paysans locaux et en organisant la vente directe de leur production par abonnement selon les modalités définies dans le présent règlement intérieur. »

Rapport financier

Bilan financier :

Période du 01/09/2012 au 31/08/2013

Reports année précédente	Montant	Commentaires
Banque (Crédit mutuel)	159,76 €	Bordereau N°006-2012
Caisse	11,56 €	
Total report trésorerie	171,32 €	

Recettes	Montant	Commentaires
Cotisations Adhérents	325,00 €	10€ x 32 adhérents + 5€
Dons	- €	
Total recettes	325,00 €	

Dépenses	Montant	Commentaires
Fonctionnement/Investissement	- €	
Frais internet	86,11 €	Nom de domaine + hébergeur
Frais convocation AG	- €	Attente facture VA
Cotisation Vélizy Association	20,00 €	Régularisation An-1 + Année en cours
Fête des associations 2012	42,78 €	Achat pour la tenue du stand
Divers	18,00 €	Remboursement exceptionnel d'un panier
Assurance et adhésion Amap IdF	120,00 €	Amap Idf
Total dépenses	286,89 €	

Solde	Montant	Commentaires
Banque (Crédit mutuel)	187,87 €	Bordereau N°004 - 2013
Cotisation en attente d'encaissement	10,00 €	Chèque déposé à la banque le 31/08/2013
Caisse	11,56 €	
Total solde trésorerie	209,43 €	

Nous avons eu 32 adhésions supplémentaires soit 61 adhésions en fin de période.
Nous n'avons pas fait d'investissement en matériel. En frais récurrents, nous avons :
Le site internet + Vélizy Association + Amap Idf.

②. Affectation des dons pour le soutien à l'AMAP IDF :

★ 2 € seront reversés à l'Amap IDF par adhérent.

③. Montant de l'adhésion pour la saison 2013/2014 proposé à 12 € :

★ Adopté à la majorité (15 pour, 1 abstention, 7 contre) la cotisation est portée à 12 €

Deux projets de budget prévisionnel ont été proposés à l'assemblée. Voici ci-dessous celui qui découle du point ② et ③. Il répond également à une question concernant les dons (chèques ou argent liquide ?) (*).

Prévision de budget 2013 – 2014

Recettes	Montant	Commentaires
Cotisations Adhérents	900,00 €	12€ x 75 adhérents
Dons	100,00 €	Ceci est une estimation, car il y avait eu 50 € (par chèques) à la création de l'association (mars-avril 2012). (*)
Total recettes	1 000,00 €	
Solde de Trésorerie	209,43 €	
Total	1 209,43 €	

Dépenses	Montant	Commentaires
Fonctionnement/Investissement	529,43 €	Remplacement de balances + divers matériels pour le stockage au Club House
Frais internet	90,00 €	Nom de domaine + hébergeur
Frais AG	100,00 €	AG(s) 2013
Communication + Fête des associations	60,00 €	
Autre adhésion	10,00 €	Vélizy Association (10€)
Adhésion + Assurance	120,00 €	Amap IdF
Soutien au réseau des producteurs IdF	100,00 €	Amap IdF
Réserve	200,00 €	Pour financer des imprévus
Total dépenses	1 209,43 €	

④. Renouvellement du bureau :

★ Le bureau est reconduit

⑤ . Questions diverses :

★ Le président a indiqué entrer en contact avec un producteur de miel à St Aubin pour un nouveau contrat. Le référent sera Philippe EUZENAT.

★ Le président a évoqué le contact avec un producteur de viande. Il y a 10 intentions de contrats. Les référents sont Antoine et Jennifer Néant.

- ★ Retour d'expérience d'une amapienne : Mettre en place une feuille de vacances pour le rachat des paniers des absents. Le chèque serait libellé à l'ordre du vendeur.
- ★ En prévision de l'accroissement des adhérents, il a été évoqué de repenser la logistique soit un mode guichet, un stand pour chaque légume, un circuit ou la préparation des sacs.
- ★ Suite à la fête des associations, il a été recueilli un grand nombre d'intentions de contrats. Il en découle un sujet de réorganisation des distributions. Sur le planning de distribution, 2 colonnes seront réservées aux nouveaux adhérents.
- ★ Un amapien demande à ce que les adhérents reçoivent le CR AMAP IDF. il est accessible sur le site de Bonamappetit : <http://www.bonamappetit.fr/index.php/amap-idf>.
- ★ Le président a informé l'association que le producteur de poulets ne désirait plus travailler avec notre Amap qu'il juge trop consumériste et pas assez engagée. Les livraisons seront assurées jusqu'à fin 2013. L'association est en contact avec des producteurs de volailles pour le remplacer.
- ★ Une amapienne demande la possibilité à Gaël de nous consulter pour un prévisionnel afin de diversifier les légumes.

Le président a tenu à remercier les référents pour le travail accompli durant la saison dernière.

★ **Le PRESIDENT Yves COLMERAUER déclare l'Assemblée Générale Ordinaire close à 21h25.**

Marie-line PHILIPPE
Secrétaire